

Le 17 avril 2020

Lettre adressée aux Députés et Sénateurs de la Moselle

Madame, Monsieur,

Dans un contexte sanitaire particulier avec des efforts de confinement consentis par la population et les mises en garde exprimées afin de limiter les risques de propagation du Covid-19, les kinésithérapeutes ne prennent plus en charge les soins non-vitaux mais restent disponibles pour les thérapies à domicile en particulier pour les urgences en post-hospitalisation.

Ainsi, et suite aux recommandations du Conseil national de l'Ordre, nos cabinets sont fermés entraînant une baisse importante et souvent totale de revenus.

L'impossibilité pour la grande majorité des libéraux d'accéder au fonds de solidarité amène une précarité difficilement supportable pour la profession.

Les solutions proposées par le gouvernement et que nous connaissons sont insuffisantes pour sortir de cette situation alarmante.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier et, afin que vous puissiez alerter le gouvernement de cette problématique conjoncturelle, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Jacques VALENTINY  
Président du Syndicat des Kinésithérapeutes de la Moselle  
Vice-président MK France  
Conseiller Ordinal